

capture n'y est faite et on a pu dire que le Saumon avait définitivement déserté le gave de Pau.

De cet exposé, nous tirons donc les conclusions suivantes :

On ne saurait modifier le régime des gaves, mais il semble qu'on pourrait songer aujourd'hui à rétablir ou intensifier, dans celui de Pau, un courant de remonte par la suppression du barrage en piquets.

L'ouvrage de l'usine hydro-électrique de Castetarbe étant trop élevé pour être franchissable, la construction d'une échelle sur ce point est indispensable si on veut permettre aux Saumons de passer dans le bief supérieur et de gagner les frayères qu'il fréquentait autrefois entre Lourdes et Couarraze.

LE MARCHÉ DE LA CARPE (1)

Par M. SORNAY

Conservateur des Eaux et Forêts,
Chef de la Commission de Pisciculture des Bassins du Rhône et du Rhin.

La production des carpiculteurs français, comme il est normal, trouve son débouché principal en France, mais, néanmoins, une fraction non négligeable de cette production est exportée à l'étranger, principalement en Allemagne, pays qui demeure le plus gros consommateur européen de Carpes.

Or, quelle est la situation actuelle ? Sur le marché intérieur, comme je l'ai exposé précédemment (2), la consommation du poisson d'eau douce se présente dans l'ensemble en régression continue, et la crise économique actuelle, par suite des restrictions qu'elle entraîne pour chacun, contribue à accélérer cette réduction. Sur de rares points du territoire seulement on constate des faits d'ordre inverse. C'est ainsi qu'à Paris les arrivages de Carpes aux Halles centrales ont passé de 307.000 kilos en 1928, à 337.000 kilos en 1931. Notons avec satisfaction ce léger accroissement, malgré qu'il soit exceptionnel.

A l'étranger, la situation est plus difficile encore. En Allemagne, où se trouve le plus important marché d'Europe pour le poisson d'eau douce, les importations de Carpes ont sans doute atteint 1.723.000 kilos en 1930, alors qu'elles ne dépassaient pas 1.000.000 kilos en 1927, mais il convient de remarquer que le chiffre de 1931 se présente en baisse de 15.000 kilos sur celui de 1930 et que, pour les deux premiers trimestres de 1932, c'est une nouvelle réduction des importations atteignant 170.000 kilos qu'il faut enregistrer pour la Carpe.

(1) Rapport présenté à la « Journée de la Carpe », à Lyon, le 9 Novembre 1932.

(2) Voir *Bulletin* : — n° 54, Décembre 1932, p. 180.

Les producteurs des divers pays tels que Hongrie, Pologne, Russie, etc., sans parler de la France, luttent âprement sur le marché allemand pour l'écoulement de leur marchandise. Les prix sont en baisse constante et finissent par devenir pratiquement inacceptables. Seuls réalisent des progrès à l'exportation les pays qui, ou bien se trouvent dans des conditions particulièrement favorables, ou bien, désireux de vendre malgré tout, admettent des prix de vente anormalement réduits. Ce fut le cas pour la Hongrie qui parvint, en 1931, à accroître de 40 % le poids obtenu en 1930 pour ses exportations de Carpes en Allemagne. En ce qui concerne la France, au contraire, c'est une diminution fort sensible du montant de ses exportations de poissons d'eau douce (Carpes et divers) qu'il fallut enregistrer. On ne constate du reste aucun symptôme d'amélioration. Et le contingentement des importations de poissons, auquel veut procéder l'Allemagne, augmentera à l'extrême les difficultés de la situation.

Il faut noter d'ailleurs que, tandis que les dures conditions économiques de l'heure présente ont provoqué une restriction générale de la consommation, on se trouve au contraire en présence d'une production accrue. Les propriétaires d'étangs de bien des pays en effet, par suite de soins meilleurs donnés à leurs étangs et de l'emploi d'engrais, par suite de l'adoption de races de Carpes sélectionnées à croissance plus rapide, par suite enfin de la distribution en certains cas de nourriture à leurs élèves, sont arrivés à accroître considérablement le rendement à l'hectare, mais aussi, par voie de conséquence, la quantité de poissons qu'il faut vendre annuellement.

Restriction de la consommation, augmentation de la production, ces deux causes se conjuguent pour accroître les difficultés de la vente et rendre la situation extrêmement délicate.

En France, les carpiculteurs, depuis une quinzaine d'années, ont travaillé sérieusement, activement, dans le sens que je viens d'indiquer, et, sans conteste, ils ont obtenu des résultats d'une valeur indiscutable en ce qui concerne tant l'augmentation du rendement de leurs étangs, que la précocité et la qualité des Carpes mises en vente. Mais, s'ils ont réalisé des progrès techniques considérables, ils paraissent avoir quelque peu négligé le côté commercial de leur exploitation. C'est de ce défaut d'organisation de la vente qu'ils souffrent cruellement aujourd'hui.

Les produits offerts au public sont de premier choix, dans la grande généralité des cas. Mais il faut faire connaître ces produits, il faut amener le consommateur à les apprécier, à les réclamer.

Comme je l'ai dit plus haut, la Carpe, à l'ordinaire, est vendue vivante, et cette manière de faire, depuis bien longtemps en usage, présente des inconvénients, des difficultés qui entraînent l'indifférence, voire même une médiocre bonne volonté de la part des marchands détaillants. Ces obstacles disparaîtraient en grande partie si l'on amenait le consommateur à accepter la mise en vente de ce poisson, non plus à l'état vivant, mais

mort. La chose est certainement difficile, car il est toujours malaisé d'obtenir l'abandon d'errements très anciens et profondément enracinés, mais elle mérite d'être tentée en raison des avantages indéniables que l'on peut envisager en cas de succès. Le désir de voir modifier sur ce point les habitudes commerciales, existe d'ailleurs à l'étranger aussi, en Hongrie par exemple, où il a été formulé en divers écrits, notamment par le Directeur de la *Société anonyme pour le commerce du poisson à Budapest* (1).

Mais l'effort principal doit tendre à augmenter la consommation du poisson d'eau douce sur le marché intérieur, chose possible d'ailleurs, sans conteste, si l'on considère les résultats auxquels on est arrivé pour le poisson de mer par le moyen d'une propagande active, bien conduite, persévérante, à laquelle n'a pas manqué au reste l'appui de l'Etat et des Compagnies de Chemins de fer. Chose possible certainement si l'on voit ce qui se passe à l'étranger. En Hongrie, par exemple, une très active propagande en faveur de la consommation de la Carpe a été effectuée au cours de l'année 1931. Des affiches illustrées ont été apposées dans ce but pendant nombre de mois dans la ville de Budapest. Le résultat a été entièrement favorable, paraît-il, et la consommation de la Carpe a fortement progressé.

On peut tenter le même essai, en France, et les probabilités de succès sont identiques, sans conteste. Voyant combien minime en France est la consommation par tête d'habitant, du poisson d'eau douce, et plus spécialement de la Carpe, on se dit qu'une augmentation bien faible de cette consommation serait suffisante pour rendre possibles l'écoulement et l'absorption de la production française tout entière, dans des conditions extrêmement aisées, sans qu'il soit indispensable d'avoir recours à l'exportation. Cet effort, qui serait certainement productif et salutaire, mérite d'être tenté et doit l'être.

Propagande par l'affiche, propagande par le film, distribution de tracts, et même de recettes de cuisine, expositions piscicoles accompagnées de journées gastronomiques de la Carpe, tout cela donnerait des résultats favorables, tangibles, on peut le prédire à coup sûr.

Les producteurs de poissons d'étangs sont, en toutes régions de France, constitués en syndicats et ces syndicats se trouvent eux-mêmes réunis sous l'égide d'un organisme central, l'*Union nationale des Syndicats de l'Etang*. C'est à ce groupement qu'il appartient de prendre la tête du mouvement, de préparer la campagne de publicité nécessaire et de trouver, auprès de ses adhérents, les moyens de la réaliser financièrement.

La *Compagnie P.-L.-M.*, en organisant ces journées de la Carpe, de Novembre 1932, a voulu faire, elle-même, un premier effort, indiquant ainsi aux intéressés la voie dans laquelle il convient de s'engager. Nous devons espérer que son initiative sera féconde, que son exemple sera rapidement et largement suivi.

(1) Voir *Bulletin* : — n° 45, Mars 1932, p. 261.